Fiche inscription séjours ANCV 2026

Pour 2026, l'ANCV repart sur un nouveau programme de 3 ans, avec une nouvelle sélection de villages vacances et de nouveaux tarifs. L'aide ANCV était de 212 € en 2025, il est possible qu'elle évolue pour 2026.

Mr / Mme (nom et prénoms) : ……..

Date de naissance : Mr : ……..…/Mme : …….. **(être retraité et avoir + de 60 ans à la date du départ)**

Adresse : ……...

CP : ……. Commune : ……

Tél fixe : ……..…… Tél portable : ……..……...

Adresse mail (en majuscules svp) : ……..…….

Commune du club d'appartenance : ……

Est / sont intéressé(e)s par les séjours suivants (cochez une case par colonne) :

uy

Lieux	Dates	Accompa-gnateur	Tarif (*) €/pers.	Vœu n°1	Vœu n°2
Ile de Ré 1 (17)	6 au 13/06	André Lévêque	700€-800€	☐	☐
Cap d'Agde 1 (34)	6 au 13/06	Ch. Chartier	830€-930€	☐	☐
Menton 1 (06)	13 au 20/06	André Lévêque	820€-920€	☐	☐
Evian 1 (74)	20 au 27/06	JN. Brillet	800€-900€	☐	☐
Borgo (2B)	13 au 20/06		1120€-1220€	☐	☐
Marseille (13)	28/06 au 5/07	Joël Elie	830€-930€	☐	☐
Domaine de Thronnet (83)	20/06 au 26/06	Alain Boussat	750€-850€	☐	☐
St Jean de Luz (64)	27/06 au 4/07	G. Romagné	780€-880€	☐	☐
Blériot 1 (62)	27/06 au 4/07	Y. Delcourt	750€-850€	☐	☐
Evian 2 (74)	5 au 12/09	Bernard Leclerc	800€-900€	☐	☐
Blériot 2 (62)	12 au 19/09		750€-850€	☐	☐
Domaine de Thronnet (83)	12 au 19/09		750€-850€	☐	☐
Ile de Ré 2 (17)	19 au 26/09	Louis Garnier	700€-800€	☐	☐
Cap d'Agde 2 (34)	19 au 26/09		830€-930€	☐	☐
Menton 2 (06)	5 au 12/10		820€-920€	☐	☐

(*) : Le tarif comprend l'hébergement, les repas, le transport, les visites au programme, les taxes de séjour. Ce tarif est révisable selon l'augmentation du gazole et de l'inflation.

Un dossier complet, c'est :
- La présente fiche d'inscription
- Carte d'identité recto-verso
- Chèque d'acompte de 200 € (300 € pour Borgo) par personne à l'ordre de Générations Mouvement 53.

A ajouter selon votre cas :

Personnes non imposables : toutes les feuilles de l'avis d'impôt établi en 2025 sur les revenus 2024.

Personnes imposables : toutes les feuilles de l'avis d'impôt établi en 2025 sur les revenus 2024
OU attestation de la caisse de retraite justifiant de l'ouverture des droits + attestation de résidence en France délivrée par le centre des impôts

Tout dossier incomplet moins de 4 mois avant la date de départ sera annulé. Aucun rappel ne sera fait.

Toute modification (chambre, accompagnant) devra nous être signalée par écrit (mail ou courrier) au plus vite, prise en compte à réception.

Si le revenu imposable mentionné sur votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 est inférieur ou égal au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales, vous pourrez prétendre à une aide de l'ANCV. En 2025, elle se montait à 212 €/personne/an.

Nombre de parts	*1*	*1.5*	*2*	*2.5*	*3*
Personne seule	*16 763 €*	*22 410 €*	*28 057 €*	*33 704 €*	*39 351 €*
Couple			*31 629 €*	*37 276 €*	*42 923 €*

➢Souhaite(nt) partir avec la ou les personnes suivantes : …….

➢Souhaite(nt) partager la chambre de : ……

➢Souhaite(nt) une chambre

☐ double avec un grand lit ☐ twin avec 2 lits séparés ☐ individuelle, avec surcoût (selon disponibilité)

Merci de nous retourner au plus vite le dossier complet, excepté l'attestation d'assurance qui peut nous être transmise plus tard. Vous serez informé(e)s du maintien ou non du séjour dès janvier 2026.

Fait à …….. Le ……..

Signature :

*A **renvoyer** par courrier à Générations Mouvement 53 – 76, boulevard Lucien Daniel – 53000 Laval*
ou par mail : fede53@gmouv.org
*Pour tout renseignement contacter Céline au 02 43 69 29 96 ou aller sur le site internet : **mayenne.generations-mouvement.org***

11/09/2025